

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Séance du 27 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept janvier à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
21/01/2025

Date d'affichage
21/01/2025

Objet de la délibération

Approbation statuts du
PNRL

N° 02/25

Présents : Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. DEBROAS, M. JEAN, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. TRIBOLLET,

Absents : M. BORDE donne pouvoir à Mme BONNELLY, M. CHOMETTE donne pouvoir à M. DEBROAS, M. BERGERON, M. DEVAUX, Mme GRAS,

Madame le Maire explique que vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu les statuts du Parc naturel régional du Luberon, vu la délibération 2024CS64 du 24 septembre 2024 du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon approuvant la révision de ses statuts, vu le projet de statuts du Parc naturel régional du Luberon révisé ;

Considérant qu'il revient désormais aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales adhérentes au Parc naturel régional du Luberon de se prononcer sur cette révision des statuts ;

Elle propose d'approuver cette révision des statuts du syndicats mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

-APPROUVE par 12 POUR, la révision des statuts du Parc naturel régional du Luberon ;

-AUTORISE par 12 POUR, Madame Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS

